

**ALFRED REBOUX**  
Propriétaire-Gérant

**ABONNEMENTS**  
Année (12 mois) 36 fr.  
Six mois 18 fr.  
Trois mois 9 fr.

Les abonnements sont payables d'avance.

# JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le Journal de Roubaix publie les ANNONCES LEGALES et JUDICIAIRES

**ALFRED REBOUX**  
Propriétaire-Gérant

**INSERTIONS:**  
Annonces: la ligne 20 c.  
Réclames: 30 c.  
Faits divers: 50 c.

On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

**BOURSE DE PARIS**  
29 MAI

(Service gouvernemental)

3 0/0	67 15
4 1/2	96 50
Emprunts (5 0/0)	104 25

30 MAI

3 0/0	67 85
4 1/2	97 00
Emprunts (5 0/0)	105 00

(Service particulier du Journal de Roubaix)

Actions Banque de France	3640 00
Société gén.	515 00
Crédit foncier de France	665 00
Chemins autrichiens	540 00
Lyon	966 00
Est	590 00
Ouest	635 00
Nord	1250 00
Midi	745 00
Suez	695 00
Péruvien	18 5/8
Actions Banque ottomane (ancienne)	345 00
Banque ottomane (nouvelle)	000 00
Londres court	25 25 0/0
Crédit Mobilier	152 00
Turc	13 80
Turc nouveau	00 00

Hausse.

**DEPECHE COMMERCIALES**  
Service particulier du Journal de Roubaix

New-York, 30 mai.  
Change sur Londres 4 3/4 1/2; change sur Paris 5 13 3/4  
Valeur de l'or 112 3/4  
Café good fair, (la livre) 46 7/8  
Café good cargoes, (la livre) 17 3/8  
Marché calme.

Havre, 30 mai.  
Cotons: Ventes 800 b. bonne demande marché ferme.

Liverpool, 30 mai.  
Cotons: Ventes 10,000 b. soutenu, Marché raffermis.

New-York, 30 mai.  
Cotons: 11 3/4.  
Bourses de 3 jours 6,000 b.

Liverpool, 30 mai.  
Cotons: Ventes 10,000 balles, livraison raffermis mais ouvrant, marché calme.

Havre, 30 mai.  
Cotons: Ventes 750 b. plus réguliers plus fermes.

New-York, 30 mai.  
Recettes 6,000 b.

**Bulletin du jour**

M. Gambetta, président de la commission du budget, commence à comprendre qu'il n'est pas aussi aisé de transformer ou de réformer l'assiette économique du revenu public en France, que de faire une révolution politique. Il avait formellement et publiquement promis, en diverses circonstances, de provoquer l'établissement de l'impôt ou des impôts sur le revenu. Maintenant il voit la libre de tenir sa promesse. Il est le maître, il a dans sa main le droit de la loi; aucun de ses collègues de la commission du budget ne lui résistera pour deux raisons: — la première est qu'aucun d'eux n'est versé dans la science économique, la seconde c'est qu'aucun d'eux ne peut faire acte de révolte contre une influence aussi absorbante que celle de l'ancien dictateur. Et pourtant M. Gambetta, sur ce point comme sur bien d'autres, n'a rien fait et ne fait et ne fera rien. L'ingénierie, l'épique l'imagination des rédacteurs de son journal, à chercher une formule qui lui permette de concilier l'intérêt du crédit public qui réprovoque l'impôt sur le revenu et l'intérêt de sa popularité qui lui fait à une grosse dépense de verbiage, mais il n'arrive point à trouver un système de moyen terme dont la mise en vigueur puisse laisser croire aux électeurs de Belleville, que l'impôt sur le revenu est établi et aux rentiers qu'il ne l'est point. Il faut avouer que c'est difficile.

Le plus récent, sinon le plus judicieux expédient qu'il ait trouvé pour y parvenir, consiste à imposer le revenu de la rente, suivant ce que nous lisons aujourd'hui dans la République française. Mais tout esprit tant soit peu au courant de l'état de la question reconnaît dès l'abord que ce n'est là qu'un subterfuge qui déplace les termes du problème dans le but d'en fausser le résultat.

Il ne s'agit pas en effet d'imposer une sorte de revenu; il s'agit d'imposer le revenu, ce qui est fort différent. Cela est si vrai, si notoire, qu'en Angleterre ou l'Income-Tax est établi, l'idée d'imposer le revenu de la Rente, du fond d'Etat apparaît comme une monstruosité. Cette façon de voir est d'ailleurs si naturelle, que lorsque l'Italie, pour des motifs bien autrement pressants que ceux qu'on pourrait alléguer aujourd'hui en France, en faveur d'une semblable mesure, a imposé le revenu de son cinq pour cent; l'opinion publique en Europe a considéré ce procédé comme une véritable banqueroute partielle. Ce qu'il convient d'imposer, si l'on veut expérimenter la valeur du système d'impôts préconisé par l'école démocratique, ce n'est pas le revenu général de la Rente, mais c'est le revenu particulier de chaque citoyen. Or, si l'un de ces deux mesures est périlleuse en ce qu'elle aurait pour effet immédiat de déprécier fortement nos fonds d'Etat à un moment où certes une telle dépréciation n'est pas sans danger, l'autre est radicalement impossible.

Il est donc à peu près certain que la présente commission du budget, après avoir annoncé pompeusement de grandes réformes, n'en réalisera aucune. C'est l'aboutissement commun des vastes projets qui ne sont pas mûrs avant d'être exposés.

L'une des discussions qui passionneront le plus la Chambre des Députés, l'un de ces jours prochains, est celle que ne manquera pas de susciter le projet de loi relatif aux municipalités. Ce projet de loi que M. Ricard avait promis de déposer sur le bureau de la Chambre, aussitôt après l'ouverture de la présente session, n'est pas encore complètement élaboré; mais on en connaît l'économie générale et dès aujourd'hui, la presse démocratique dirige, contre ses dispositions présumées, des attaques extrêmement vives.

Ce projet de loi attribue au gouvernement le droit de choisir le maire parmi les conseillers municipaux dans les chefs-lieux de canton.

Cette réserve que justifient tant de raisons qu'il est inutile d'énumérer à nouveau, déplaît aux chefs du parti, et il n'est pas impossible que M. Gambetta la combatte et fasse modifier cet article du projet de loi.

Mais si la Chambre des députés en vient là, le Sénat repoussera certainement, à son tour, la modification qu'on aura voulu lui imposer, et le conflit entre les deux Chambres, que tout le monde prévoit et qu'il est impossible de prévenir, éclatera sur cette question.

La presse démocratique s'élève aussi des protestations épiscopales dirigées contre le projet d'abrogation des dispositions essentielles de loi sur l'enseignement supérieur.

Mais ces protestations ont sur l'esprit de certains membres du ministère, et de M. le maréchal de Mac-Mahon, une action qu'on n'avait point prévue.

Paris a fait dimanche dix élections municipales. Il est remarquable qu'un candidat catholique, recommandé par l'Univers, M. le docteur Delpech ait été élu par le quartier des Invalides.

Il y a présentement dans les eaux Ottomannes cent quarante navires de guerre, qui portent plus de quatre mille canons et cinquante mille hommes de troupes.

En outre, les arsenaux anglais travaillent nuit et jour, les navires cuirassés du Royaume-Uni s'équipent, s'approvisionnent et partent; enfin on parle de la mobilisation des réserves chez plusieurs puissances. Ce sont là des symptômes peu rassurants pour la paix du monde. Pourtant, on peut espérer encore qu'une solution amiable des difficultés pendantes interviendra.

**Affaires d'Orient**

Le Times dit qu'une dernière communication, appuyée par les autres gouvernements, a été faite par la France au gouvernement anglais. La France engageait ce dernier à faire suivre son refus de quelque autre proposition et mettrait en avant l'idée d'une conférence européenne.

L'Agence Maclean, de Londres, transmet la dépêche suivante:  
« Londres, 29 mai matin. — Les trois puissances signataires du Memorandum de Berlin, ont offert au gouvernement anglais d'apporter d'importantes modifications au programme de leur Manifeste. On propose, entre autres choses, de ne pas reconnaître le droit de belligérents aux insurgés des provinces turques. »

La même agence nous communique la dépêche suivante:  
« Londres, 29 mai, midi. — D'après des renseignements obtenus de sources officielles, il résulte que le gouvernement anglais ne s'est pas informé auprès de la Peninsular and oriental company de l'existence à vapeur du nombre de vaisseaux que la compagnie pourrait mettre à sa disposition en cas de guerre. »

Le Temps publie une dépêche de Belgrade du 29, annonçant que le Journal officiel publie aujourd'hui un décret du prince Milan nommant le général russe Tschernajeff généralissime de l'armée serbe.

Le général Tschernajeff commandant en chef la deuxième expédition du Turkestan.

Le Times annonce que vendredi dernier, le contre-amiral Houston Stewart, accompagné de l'inspecteur des docks de Portsmouth, a fait une enquête pour déterminer dans combien de temps et à quel prix on pourrait terminer la mise en état des navires de guerre attachés à ce port, y compris le Thunder et l'Inflexible.

Le Standard annonce aujourd'hui que cent tonnes de poudre à canon et un million de petites cartouches ont été envoyées de l'arsenal de Woolwich à Gibraltar, à Malte et à la flotte de la Méditerranée. Des canons nouveaux modernes sont placés sur les fortifications de Malte et de Gibraltar.

On écrit de Toulon:  
« Ordre a été envoyé, du ministère de la marine à Toulon, de prescrire l'armement des navires le Ducoudré et le Renaud, qui vont renforcer la station du Levant, aussitôt que la division de l'escadre de M. le capitaine Lamouche-Terret et y embarquer trois mois de vivres et de rechanges. »

« La Savoie complétera l'effectif des vaisseaux de l'escadre dans le cas où l'un des bâtiments qui la composent, la Gouleuse, par exemple, viendrait à éprouver des avaries. Il est bon, dans les circonstances actuelles, que le gouvernement puisse compter sur un noyau sérieux de forces navales. »

**SÉNAT**  
Présidence de M. Martel, vice-président.  
Séance du 29 mai

La séance est ouverte à 2 h. 30.

Après l'adoption du procès-verbal, le Sénat vote les chapitres 14 et 15 du règlement concernant la comptabilité et l'administration intérieure de cette Assemblée.

Un amendement de M. Baze, concernant la comptabilité est renvoyé à la commission.

Le Sénat adopte ensuite un projet tendant à créer un institut agronomique.

L'urgence de ce projet avait été déclarée.

L'art. 7 du règlement portant abrogation des lois antérieures sur le même sujet, est repoussé.

La discussion de l'amendement Baze est fixée à demain.

La séance est levée.

**CHAMBRE DES DÉPUTÉS**  
Président: M. Jules Grévy.  
Séance du lundi 29 mai

La séance est ouverte à 2 h. 1/2

Le procès-verbal est adopté.

La Chambre discute ensuite l'élection de M. Simiot (Gironde), qui est validée.

M. Legrand rapporte l'élection de M. de Lucinge et conclut à la validation.

M. Labadié combat ses conclusions en alléguant de l'ingérence de l'administration et du clergé.

M. Legrand réplique en maintenant les conclusions du rapport.

M. Le Pomellec soutient l'invalidation et constate que M. de Lucinge prit du service dans l'armée autrichienne, perdit sa qualité de Français et ne fit rien pour la reprendre.

Il cite en outre plusieurs faits de pression administrative.

M. Laurier répond à M. Le Pomellec et soutient sa validation.

La Chambre procède au scrutin.

M. de Marcère dépose sur le bureau de la chambre plusieurs projets, parmi lesquels figure un projet d'organisation municipale.

Par 268 voix contre 198, la chambre invalide l'élection de M. le prince de Lucinge.

M. Naquet adresse une question au ministre des affaires étrangères concernant les finances égyptiennes.

Il demande que le gouvernement s'abstienne de donner aux bons égyptiens

une garantie morale, qui pourrait devenir matérielle.

Il conclut en priant M. le duc Decazes de déclarer que les négociations diplomatiques, actuellement engagées pour sauvegarder les intérêts de nos nationaux n'affecteront pas la responsabilité du Trésor français.

M. le duc Decazes répondant à M. Naquet dit qu'il ne croit pas devoir discuter à la tribune la solvabilité des gouvernements étrangers relativement à l'objet spécial de la question de M. Naquet.

M. le ministre déclare qu'il n'a pas envoyé de délégué officiel en Egypte, qu'il s'est contenté de désigner au choix du khédive et sur sa demande, un fonctionnaire pour préparer, de concert avec les autres puissances la réorganisation des finances égyptiennes.

Ce fonctionnaire ne pourra engager en aucune façon la responsabilité du gouvernement; il sera un fonctionnaire égyptien.

M. le ministre faisant allusion à la situation générale dit qu'en Egypte comme ailleurs, le gouvernement recherche et conseille l'accord et l'entente.

Nous avons confiance que cette entente, nécessaire à la paix du monde, se formera partout et sur tous les terrains, car si désireux et assurés que nous soyons que ces orages qui éclateraient ailleurs, ne pourraient nous atteindre, vous nous approuverez de faire tous nos efforts pour les conjurer.

M. Lisbonne dépose le rapport sur l'affaire Rouvier.

La Chambre s'éjourne à jeudi.

La séance est levée à 5 heures 1/2.

**Assassinat de plusieurs missionnaires en Chine**

Au dernier moment, on nous annonce que plusieurs missionnaires auraient été assassinés en Chine.

Les détails nous manquent au sujet de cette affaire, sur laquelle nous reviendrons demain.

**LETTRE DE PARIS**  
Paris, 29 mai.

La publication de la lettre des évêques contre le projet de loi Waddington est de nature à faire sérieusement réfléchir les hommes politiques qui n'ont pas un parti pris contre les œuvres catholiques. La protestation des évêques, si modérée dans la forme, si ferme dans la revendication du droit, prouve à quelles détestables passions le gouvernement obéit en cédant si servilement aux exigences des gauches; il a déjà fait bien du chemin sur cette pente fatale; il est encore temps de s'arrêter et de l'arrêter.

Remplissant cette mission, le Sénat rendra un signalé service au gouvernement lui-même, et au pays.

Nouvel exemple du peu de profit des concessions produites par la faiblesse: La réunion de la gauche républicaine agit la question de la loi municipale. La discussion s'ouvre sur le mode de nomination des maires. La réunion décide, à l'unanimité, que les maires devront être élus par les conseils dans les chefs-lieux de canton, aussi bien que dans les communes rurales.

La question est réservée, en ce qui concerne les chefs-lieux de département et d'arrondissement.

Voilà le gouvernement payé de ses concessions!

Certaines révocations, comme celles de MM. Desmaisons, Gurlet, Cavalier, entre autres, ont été poursuivies avec un acharnement inouï. Parmi les amis de M. de Marcère, on avoue que celui-ci, pour obtenir le sacrifice de ses agents, a cédé sur cinq ou six autres noms par chaque tête frappée. Ceci doit consoler les sacrifiés en leur montrant à quel prix on les met.

Il est très curieux de rapprocher ces deux résolutions de la commission du budget:

« Elle refuse une augmentation de 300 fr. aux desservants catholiques qui touchent 700 fr. »

« Elle accorde une augmentation de 500 fr. aux pasteurs protestants d'Algérie, qui déjà reçoivent 3,000 fr. »

De toutes parts, les journaux aux gages du gouvernement, les novellistes qui approchent le ministère des affaires étrangères, s'efforcent de préparer l'opinion à une solution de la question d'Orient qui consacrerait notre abaissement en Europe. Le mot d'ordre est de dire que dans l'intérêt de la paix, et pour le mieux de l'avenir des capitaux engagés en Turquie, et en Egypte, nous devons souhaiter un partage de l'empire ottoman, où l'Angleterre prendrait l'Egypte, la Russie, Constantinople — et nous, rien du tout. Philosophie comode, mais passablement triste!

Vous n'avez peut-être pas oublié le rôle joué sous l'empire par un certain Jean Wallon qui, dans les feuilles bonapartistes, faisait une guerre acharnée à la papauté, et au concile du Vatican.

C'est ce même écrivain qui a figuré sur le budget officiel des radicaux et calvinistes suisses, pour soutenir la cause des vieux catholiques. On annonce que M. Jean Wallon fait paraître chez Charpentier un volume qui prétend assimiler le clergé de nos jours à celui de 89, et prédire de sérieux déchéments dans le sein de l'Eglise catholique. Tous les radicaux et libres-penseurs s'apprennent à faire des réclames en faveur du livre de ce faux prophète.

P. S. — Contrairement aux assertions de plusieurs journaux, la commission d'enquête sur l'éclosion de M. le comte de Mun conclut à l'invalidation. Le contraire aurait étonné.

Le prince Napoléon est venu aujourd'hui à la chambre où il était complètement isolé.

Le monde financier s'est étonné aujourd'hui sur le bruit que le duc Decazes devait saisir une occasion prochaine de déclarer à la tribune qu'il avait tout espoir que la paix ne serait point troublée par les affaires d'Orient.

M. Nigra exprimait, ce matin, le même espoir à quelques amis.

Les recettes générales prennent aujourd'hui pour 100,000 fr. de rentes dont 25,000 fr. de 3 0/0 et 75,000 fr. de 5 0/0 et les cotes de Londres apportent une amélioration sensible; tels sont les principaux éléments auxquels notremarché, malgré la faiblesse générale de ses cours, doit sa fermeté relative de la journée.

La baisse des égyptiennes ne paraît pas avoir pour cause la réponse de M. Decazes à M. Naquet, — mais la nouvelle que les pourparlers pour la formation du syndicat parisien étaient rompus.

DE SAINT-CHÉRON

**BULLETIN ÉCONOMIQUE**

L'EXPOSITION INDUSTRIELLE DE MUNICH. — Le 15 juin prochain, dit l'Économiste français, s'ouvrira, à Munich, une exposition des arts industriels. Un grand nombre de musées allemands enverront leurs œuvres les plus remarquables; le moyen âge aussi bien que l'époque moderne seront représentés, déjà les établissements les plus importants ont promis leur concours. Des armes, des émaux, des objets en filigrane, de l'orfèvrerie, des bijoux, des moules, des meubles sculptés, de la peinture sur verre et des objets d'art proprement dits seront offerts à l'admiration des visiteurs.

M. Reber, le directeur des Pinacothèques bavaïses, rédige la Festschrift, livre imprimé avec luxe, et dans lequel il racontera l'histoire du développement de l'art allemand moderne comparativement avec celui de la France, de la Belgique, de la Hollande, de l'Angleterre, de l'Italie et de la Russie. Il y aura des médailles et des diplômes.

**Roubaix-Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE**

Le Conseil municipal se réunira vendredi 2 juin, à sept heures et demie du soir, pour délibérer sur les objets suivants:

- 1° Rapports de Commissions;
- 2° Prolongement du boulevard de Strasbourg entre le canal de Roubaix et le boulevard de Beaupaire;
- 3° Réclamation d'indemnité par la Compagnie du canal de l'Esperire;
- 4° Communication diverses.

Ce matin, deux services ont été célébrés, l'un au Collège, l'autre à Saint-Martin, pour M. l'abbé Delcourt, le professeur dont nous avons annoncé la mort.

Tous les professeurs et les élèves y assistaient; bon nombre de personnes de la ville étaient aussi venu donner par leur présence un témoignage de sympathie à l'institution Notre-Dames-Victoires.

A l'issue de la seconde cérémonie, le corps a été conduit à la gare; il doit être transporté à Quaedyppe où les funérailles auront lieu jeudi.

Le concours régional d'Arras vient de décerner les récompenses aux exposants.

Nous remarquons dans la nomenclature du lauréats deux personnes de notre ville.

M. Emile Tiers, cultivateur 2me prix (méaille en argent et prime de 150 francs) pour une genisse de race hollandaise flamande pie-rouge, inscrite sous le n° 252. — 3me prix (méaille de bronze et prime de 200 francs) pour une genisse de race hollandaise pure, pie-noire inscrite sous le n° 170. — M. Emile Tiers avait exposé trois sujets, deux ont été primés.

M. Héquette représentant de M. Bossut Plichon, rue de Lille: 2me prix

(méaille de bronze) pour un lot de coqs et poules de race de houdan, inscrit sous le n° 417. — 3me prix (méaille de bronze pour un lot de coqs et poules de races diverses inscrit sous le n° 431. — Mention honorable pour un lot de poules et coqs de même race inscrit sous le n° 443).

La commission du Sénat chargée d'examiner la proposition de M. Testelin, portant modification à la loi sur le travail des enfants et des filles mineures employés dans les manufactures, s'est réunie dernièrement.

Nous croyons pouvoir affirmer d'un de nos confrères, que l'article 9 de ladite loi sera révisé. L'honorable ministre de l'Agriculture et du commerce est, en effet, d'avis que l'application de cet article offre les plus grandes difficultés, principalement dans les départements du Nord. Il a, en outre, reconnu qu'au moment même où a commencé l'application de la loi, 12,000 enfants environ étaient incapables de s'y soumettre.

M. le préfet du Nord vient de transmettre à MM. les sous-préfets et maires du département deux circulaires de M. le ministre de la guerre ayant pour objet:

- 1° La convocation des officiers de réserve de l'infanterie et de la cavalerie pendant la durée des manœuvres, et de leur admission à un stage volontaire dans leur régiment;
- 2° L'instruction des officiers de l'armée territoriale.

Nous avons commis une erreur en rendant compte de l'affaire de la compagnie l'Alliance contre la compagnie d'Assurances générales. Nous avons attribué la condamnation à M. Loncke, représentant officiel de la Compagnie générale à Lille, tandis que c'est Yagant, M. Decordé, qui a été condamné à 500 francs de dommages-intérêts. La Compagnie générale et M. Loncke avaient été mis hors de cause.

Nous apprenons la nomination de M. Lefort de Lille, professeur à la Faculté de médecine de Paris, comme membre de l'Académie de médecine.

M. Jules Compagnie de Lille, lieutenant-colonel du 1er régiment de chasseurs, a été nommé par décret en date du 27 courant colonel du 46e régiment de chasseurs, en remplacement de M. Lambert, décédé.

M. G. Testelin, conseiller municipal de Lille est décédé hier lundi.

M. le ministre de l'Agriculture et du commerce vient de prendre un arrêté très-étendu relatif aux Concours généraux agricoles qui doivent se tenir à Paris, du 19 au 23 février 1877.

Des exemplaires de l'arrêté ainsi que les formules de déclaration sont déposés au secrétariat-général de la Préfecture et dans chacune des Sous-Préfectures pour être distribués aux agriculteurs qui en feront la demande.

Un feu de cheminée s'est déclaré, hier soir, vers sept heures trois-quarts dans une maison de la Grand'Rue portant le numéro 21.

On vint immédiatement le signaler aux pompiers du poste; ils accoururent avec une pompe et le petit incendie fut vite éteint. Les dégâts sont insignifiants.

Ah! quelle idée vraie, on a eu, de représenter la Discorde sous la forme d'une femme.

En voici entre mille, une nouvelle preuve corroborative.

Y a-t-il quelque chose au monde, de plus pacifique et de plus amical qu'une noce?... non que je sache!... eh! bien, cependant, deux commerçants de Roubaix ont trouvé moyen de jeter quelques allumettes sur le zizanie au milieu des épousailles auxquelles on leur faisait l'honneur d'assister.

A l'issue du festin, hier à deux heures de l'après-midi, les éclats de rires furent tout-à-coup mûnés par des vociférations qui partaient du bout de la table où s'étaient placés nos deux Erynnies. Une rixe violente s'était engagée entre elles, à coups de poings, à coups de pieds, et surtout à coups de griffes, l'ultima ratio des femmes.

Un sergent de ville vint les séparer en les couchant sur son rapport sous les noms de Rosalie W.... cultivatrice, âgée de 56 ans, rue de la Guinguette et Marie-Louise D.... âgée de 20 ans, demeurant dans la même rue.